



Chartres, le 15 janvier 2020

## Communiqué

### **Énergie moins chère ensemble :**

**482 Euréliens vont collectivement économiser 76 740 euros.**

Suite à la clôture de la campagne « Énergie moins chère ensemble » 2019, l'UFC-Que Choisir d'Eure-et-Loir se félicite d'avoir contribué à faire baisser la facture et garantir une sécurité juridique renforcée pour des Euréliens.

### **48 % des inscrits ont exprimé le souhait de souscrire :**

Sur les 1006 inscrits pour l'Eure-et-Loir, au final 486 ont exprimé le souhait de souscrire à une ou deux offres « Énergie moins chère ensemble ». Le taux de conversion est donc de 48%, soulignant l'attractivité des offres lauréates obtenues grâce à la mobilisation des consommateurs lors de l'inscription. Il faut remarquer que 58 consommateurs locaux ont souhaité souscrire au lot « soutien petits producteurs renouvelables » pour lequel l'essentiel de l'électricité produite doit provenir de petits sites de production situés en France. Au total, ce sont 630 contrats (gaz/électricité) qui ont été conclus, il sont plus protecteurs que ceux classiquement proposés, avec, en outre, des économies significatives à la clé.

### **76 740 euros de pouvoir d'achat économisé sur un an :**

Au vu des profils de consommation des souscripteurs, pas moins de 76 740 € de pouvoir d'achat seront gagnés par les souscripteurs Euréliens (soit en moyenne 159 € par foyer). Comme les lots gaz et électricité sont à prix fixes deux ans (1 an pour l'offre soutien petits producteurs renouvelables), ces économies vont donc se prolonger pour les bénéficiaires de ces offres.

### **Une campagne qui participe à la dynamique concurrentielle :**

L'UFC-Que Choisir d'Eure-et-Loir ne peut également manquer de se réjouir du fait que suite au dévoilement des offres lauréates, de nouvelles offres attractives financièrement, aient émergé par le biais de nouveaux acteurs mais également d'anciens qui se sont alignés sur les offres lauréates. Le bénéfice de la campagne « Énergie moins chère ensemble » s'étend donc au-delà des seuls souscripteurs.

Alors que le tarif réglementé du gaz va disparaître et que celui de l'électricité risque de connaître de nouvelles envolées, l'UFC Que Choisir d'Eure-et-Loir rappelle que les consommateurs ont aussi intérêt à faire jouer la concurrence individuellement. Elle invite donc les abonnés au gaz et à l'électricité du département à consulter [le comparateur indépendant des offres Énergie](#) leur permettant de connaître l'offre la plus adaptée à leur profil de consommation.